ACADÉMIE
DE LIMOGES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Corrèze

Division des ressources humaines départementales

Affaire suivie par : Maryline ISCHARD

Tél : 05 87 01 20 56
Mél : maryline.ischard@ac-limoges.fr

Cité Administrative Jean Montalat
BP 314
19011 Tulle Cedex

Tulle, le 11 octobre 2021

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles
Mesdames et Messieurs les enseignants du 1er degré et d'établissements spécialisés

S/c de Mesdames et Messieurs
les inspecteurs chargés de circonscription
du 1er degré
S/c de Mesdames et Messieurs les principaux de Collège

Objet : Liste d'aptitude pour l'accès aux emplois de directeurs d'école d'application– Rentrée 2022-2023

Référence :

- Arrêté ministériel du 3 novembre 1970 (article 1er)
- Décret n° 74.388 du 8 mai 1974 (articles 3 à 7) modifié par le décret n° 91.39 du 14 janvier 1991
- Circulaire n° 75.006 du 6 janvier 1975 (BO n° 1 du 9 janvier 1975)

J'ai l'honneur de vous informer de la possibilité de solliciter votre inscription sur la liste d'aptitude aux emplois de directeurs d'école d'application.

Les professeurs des écoles non retenus sur les listes d'aptitude les années précédentes et qui n'ont pas fait l'objet d'une nomination, doivent renouveler leur candidature.

Je vous invite à demander un dossier auprès de mes services et le retourner, complet, pour **le 2 novembre 2021**, dernier délai.

Dominique MALROUX